



Série – Conférence de performance

Boussole – Conférence de performance et document de cadrage budgétaire du ministère

Outil 1 – Canevas de rédaction du document de cadrage budgétaire du ministère



OUTIL 1

Canevas de rédaction du document de cadrage budgétaire du ministère

1. Contexte général du ministère (1 paragraphe – 5 à 10 lignes)



Commenter ici l'évolution du contexte du ministère depuis le vote du budget de l'an dernier. Mettre en exergue les éléments de contexte qui se sont révélés différents de ce qui a servi de prémisse à l'élaboration du budget l'an dernier.

2. Commentaires sur la pertinence de la structure de programmes et sa cartographie administrative et le cadre de performance et ses indicateurs. (1 paragraphe – 10 lignes)



Indiquer ici si la structure de programme et la cartographie administrative figurant dans le DPPD-PAP de l'année précédente sont pertinentes ou non et, sinon, quelles sont vos propositions d'amélioration. Vous pouvez joindre vos propositions en annexe pour insérer une analyse plus détaillée (Points forts/points faibles, impact, pistes de solution).

Attention la structure de programmes est pérenne à travers le temps, cela peut être justifié de la modifier au début de l'implantation des budgets programmes ou dans des cas de remaniement ou autres cas exceptionnels.

En effet, le principe de comparaison de l'information avec les exercices précédents est important et on ne peut varier la structure de programme fréquemment.



3. Présentation par programme



3.1 Programme 1 – XXXX

3.1.1 Contexte spécifique du programme (3-5 lignes)

Commenter ici l'évolution du contexte spécifique au programme et préciser les éléments de ce contexte qui n'étaient pas présents lors de l'élaboration du dernier budget.



3.1.2 Bilan sommaire des réalisations de l'année N – 1 et de l'exécution en cours (1 ½ page maximum)

- a) *Présenter un court bilan de réalisation de l'année N – 1 du programme qui vise à expliquer :*
- *Le déroulement du programme.*
 - *Les principales difficultés rencontrées.*
 - *Les réalisations techniques et financières des actions de son programme.*
 - *Les résultats sont analysés par objectif et par indicateur présentés dans le PAP. Ils sont comparés aux prévisions du PAP.*
 - *Les écarts importants par rapport aux cibles fixées dans le PAP doivent être expliqués.*
 - *Des solutions correctrices et leçons apprises présentées si nécessaires.*
 - *Écrire une conclusion sur la performance globale du programme (efficacité, économie et efficience).*
- b) *Présenter un court bilan de l'exécution en cours mettant en exergue les principales difficultés rencontrées et l'état de réalisation à ce jour.*



3.1.3 Les réformes à l'étude qui permettront des économies structurelles et l'amélioration de l'efficience dans le programme (1 paragraphe – 10 à 15 lignes)

Présenter ici les réformes susceptibles de générer des économies structurelles et d'améliorer l'efficience des programmes. En effet, à la suite de l'analyse des résultats des exercices passés et en cours, il est possible que certaines activités ou sous-activités puissent être optimisées par une réforme ou encore que celles-ci soient abandonnées pour leurs faibles degrés de priorité ou autre raison, terminées plus tôt que prévues ou encore reportées.



3.1.4 Présentation des grandes lignes des orientations stratégiques futures envisagées par le ministère et les performances attendues sur les exercices N+1, N+2 et N+3. (2 paragraphes – 15 à 20 lignes)

Présenter ici les faits saillants de l'actualisation annuelle de la stratégie du programme. Préciser les objectifs et les priorités du programme qui figuraient dans le DPPD-PAP de l'an dernier et qui sont toujours d'actualité et mettre en exergue les priorités nouvelles induites par l'évolution du contexte et, par voie de conséquence, des activités nouvelles auxquelles il est prévu de donner un caractère prioritaire pour la prochaine période triennale. Joindre la liste détaillée des nouvelles initiatives (priorisées) en annexe.



3.1.5 Présentation du cadre de performance triennal pour le prochain budget (¼ page)

Vous présentez ici le cadre de performance envisagé pour la prochaine période triennale. Ce cadre reflétera les objectifs, résultats, indicateurs et cibles en lien avec les orientations stratégiques futures envisagées par le RProg et les redressements au cadre de performance proposés le cas échéant. Référer le lecteur à la liste d'indicateurs et fiches indicateurs insérées en annexe du document de cadrage.

Tableau 1 – Cadre de performance triennal du programme

Programme	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Actions	Résultats	Indicateurs	Situation de base (année)	Valeur atteinte (N-1)	Cible N	Cible N + 1	Cible N + 2	C N



3.1.6 Présentation des besoins financiers du programme (¼ page)

La présentation des besoins financiers peut être effectuée en procédant au glissement de la période triennale du DPPD-PAP de l'an dernier. Ce glissement s'effectue par le SIGIF à l'aide de la procédure d'initialisation mise en œuvre par le MFB au début du cycle budgétaire idéalement préalablement aux conférences de performance. Des redressements sont effectués ensuite en plus ou en moins pour tenir compte des résultats atteints par le passé ainsi que des nouvelles orientations pour le futur. Un outil intitulé « Tableau de calcul des ajustements pour déterminer le PAP V0 » permet de produire effectivement la version zéro (V0) du prochain PAP et ce tableau pourra être joint en annexe du document de cadrage du ministère.

Tableau 2 – Besoins financiers du programme pour la prochaine période triennale

Programme	Actions	Nature de dépense	(réel)	(prévu)	(réel)	Années			
			N - 1	N	N	N + 1	N + 2	N	
	Action 1	Personnel							
		Biens et services							
		Transferts courants							
		Investissements exécutés par l'État							
		Transferts en capital							
	Action 2	Personnel							
		Biens et services							
		Transferts courants							
		Investissements exécutés par l'État							
		Transferts en capital							
Total du programme									



3.1.7 Présentation d'un volet « opérateur¹ », leur périmètre, les crédits alloués et le volet performance (facultatif, si possible)

Présenter de l'information sur les opérateurs contribuant aux résultats du programme. Compléter les tableaux suivants :

Tableau 3 – Crédits alloués aux opérateurs

Nom de l'opérateur	Action à laquelle il contribue	Activité à laquelle il contribue	N-1	N	N + 1	N + 2	N

Tableau 4 – Objectifs opérationnels et cibles des opérateurs

Objectifs spécifiques du programme	Déclinaison en objectifs opérationnels de l'opérateur	Résultats	Indicateurs	Situation de base (année)	Valeur atteinte (N-1)	Cible N	Cible N + 1	Cible N + 2	Ci N

¹ On entend par opérateurs les structures autonomes disposant d'une personnalité juridique distincte de l'État (agences, établissements publics, entreprises publiques et parapubliques) qui reçoivent des subventions d'une programme et contribuent de manière directe ou indirecte à la réalisation des objectifs d'un programme.



4. Analyse financière globale du ministère (N.B. : Cette section est normalement produite par le RFFIM.)



4.1 L'expression des besoins financiers du ministère et ses différents programmes sont les suivants :

Assembler les différentes expressions des besoins des différents RProg dans le tableau synthèse suivant.

Tableau 5 – Besoins financiers du ministère

Programmes	Nature de dépense	(réel)	(prévu)	(réel)	Années		
		N - 1	N	N	N + 1	N + 2	N + 3
Programme 1	Personnel						
	Biens et services						
	Transferts courants						
	Investissements exécutés par l'État						
	Transferts en capital						
Programme 2	Personnel						
	Biens et services						
	Transferts courants						
	Investissements exécutés par l'État						
	Transferts en capital						
Programme 3	Personnel						
	Biens et services						
	Transferts courants						
	Investissements exécutés par l'État						
	Transferts en capital						
Total pour le ministère							



4.2 Identification des dépenses obligatoires et inéluctables (N.B. : Cette sous-section n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée)

Cette section met en exergue les dépenses obligatoires et inéluctables du ministère.



4.3 Revue sur les dépenses à forts enjeux. Ex., masse salariale, échéanciers de crédits de paiement (N.B. : Cette sous-section n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée)

Fournir de l'information distincte sur les dépenses à forts enjeux, les difficultés, des pistes de solution pour une meilleure maîtrise.



4.4 Les ressources extérieures (N.B. : Cette sous-section n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée)

Faire état ici des différents financements extérieurs prévus et confirmés pour la prochaine période triennale, afin que ce financement soit pris en compte dans le PLF.

Tableau 6 – Ressources extérieures

Programmes	Actions	Activités	Bailleurs	Type de financement	Années		
					N + 1	N + 2	N + 3
Total du programme							
Total du programme							
Total du programme							
Total du ministère							



5. Conclusion



Faire un court paragraphe pour résumer en quelques points le bien-fondé de la demande ministérielle.



©AO